

## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 25 MARS 2021**

L'an 2021, le 25 mars à 18h30, les membres de l'Association pour le Centre de Loisirs de Tarnos se sont réunis, à la salle Maurice Thorez de Tarnos, sur la convocation faite par le conseil d'administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme représentant dûment mandaté (par un pouvoir écrit) d'un autre membre.

Madame RABAT Michèle préside la séance en sa qualité de Présidente de l'Association pour le Centre de Loisirs de Tarnos.

Le Cabinet SERS, commissaire aux comptes, convoqué par lettre, est présent.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres :

- Un exemplaire de l'avis (ou lettre) de convocation des membres,
- La copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes,
- Les statuts de l'association,
- La feuille de présence à l'assemblée,
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'association arrêtés au 31 décembre 2020,
- Le rapport financier et le rapport d'activité du conseil d'administration,
- Le rapport général du commissaire aux comptes,
- Le texte des décisions proposées à l'assemblée.

Puis la Présidente déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport financier et le rapport d'activité puis le bilan moral du conseil d'administration, les rapports du commissaire aux comptes, la liste des membres, le texte des décisions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi, les règlements et les statuts, ont été à la disposition des membres, au siège social à compter de la convocation à l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Madame Michèle RABAT, présidente présente le bilan moral 2020 et Isabelle Chaise, la directrice de l'association, le rapport d'activité de l'année 2020.

Monsieur Stéphane Bonnan trésorier de l'association présente le rapport financier de l'année 2020. M. Sers Bertrand procède ensuite à la lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Michèle RABAT propose aux personnes présentes dans l'assemblée de s'exprimer et sollicite les représentants des institutions et des associations départementales.

### **PREMIERE DELIBERATION**

Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée générale précédente.

*Cette délibération, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité*

### **DEUXIEME DELIBERATION**

Adoption du bilan moral et du rapport d'activité du conseil d'administration.

*Cette délibération, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité*

### **TROISIEME DELIBERATION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier du conseil d'administration, du rapport général du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés et faisant ressortir un excédent de 98 288 €.

*Cette délibération, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité*

#### **QUATRIEME DELIBERATION**

L'assemblée générale, approuvant la proposition du conseil d'administration, décide d'affecter une partie du résultat excédentaire de l'exercice clos à notre Report à Nouveau – soit 98 288 €.

*Cette délibération, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité*

#### **CINQUIEME DELIBERATION**

L'assemblée générale décide de ne pas procéder à de l'Investissement et n'affecte donc pas de montant issu de nos fonds associatifs.

*Cette délibération, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité*

#### **SIXIEME DELIBERATION**

L'assemblée générale constatant :

- Le tirage au sort du Tiers Sortant, constitué de 4 administrateurs : Jacques AURIAU, José MARTIN, Laëtitia MARQUILLO et Jean-Charles FAURE
- Et la démission de 3 membres : Mr Bruno L'HERMUSIER, Jean-Luc JANOUIEUX et Mme Colette LAMAGNERE

décide :

- De nommer 6 nouveaux administrateurs : Jacques AURIAU, José MARTIN, Laëtitia MARQUILLO, Jean-Charles FAURE, Hélène BIADOS et Philippe SAUVANET

*Ces délibérations, mises aux voix de façon nominative et individuelle, sont adoptées à*

#### **SEPTIEME DELIBERATION**

L'assemblée générale propose de maintenir le montant des cotisations à 5.00 € pour les Familles et 10.00 € pour les adhérents n'ayant pas d'enfant(s) sur les structures de l'association.

*Cette délibération, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

**La Présidente**



ASSOCIATION CENTRE de LOISIRS  
Centre Municipal Albert Castets  
40220 TARNOS  
Tél. 05 59 64 45 97 - Fax 05 59 64 94 94

**Madame Michèle RABAT**

**La Secrétaire (de séance)**



**Madame CARRERE-GEE Cécile**